

COMPTE-RENDU

Session de travail de la ville de Belle-Baie

TENUE: 01/10/2024 à 18 h 30

Présence :

Présents / présentes:

D. Guitard, maire

J.-G. Grant, maire suppléant

R. Arseneau, conseiller

A. Bard-Lavigne, conseillère (arrivée à 18 h 34)

O. Dilhac, conseiller

C. Doucet, conseiller

G. Frenette, conseiller

M. Larivière, conseillère

A. Noël, conseillère

J. Olivier, conseiller

W. St-Laurent, greffière municipale

D. Boudreau, greffière adjointe

M. Courtin, directrice des services administratifs et initiatives corporatives

M.-A. Godin, directeur des services aux citoyens (arrivée à 18 h 46)

Béatrice Seymour, conseillère stratégique en communication numérique

R. Peñarroya, analyste technique sénior

V. Poirier, gestionnaire de la croissance et du développement

G. Legacé, gestionnaire du secteur Culture, loisirs et vie communautaire

Absents / absentes

1. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le conseiller Arseneau déclare un conflit d'intérêts au point 3.2 *Demande de la Coopérative La Barque par Danielle Vienneau.*

2. CONSTATATION DU QUORUM

La greffière municipale constate le quorum.

3. PRÉSENTATIONS

3.1 Plan maître en loisirs

Aude Tessier de l'entreprise d'ingénierie *Stantec* présente aux membres du conseil municipal et à la population présente dans la salle, le Plan maître en loisirs de Belle-Baie. Ce plan fut réalisé en grande partie par l'équipe de *Stantec* en collaboration avec *Raymond Chabot Grant Thornton* afin de doter la municipalité d'une vision et d'un outil de planification et d'aider à la décision pour le développement de ses parcs et infrastructures ainsi que de sa programmation de loisirs.

La présentation dure une vingtaine de minutes.

Monsieur le maire indique que ce plan va permettre aux employés municipaux d'être outiller.

3.2 Demande de la Coopérative La Barque par Danielle Vienneau

Le conseiller Arseneau quitte la salle.

Le groupe présent est formé de deux personnes. Il s'agit de Danielle Vienneau, directrice de la coopérative *La Barque* et Denise Boudreau, conseillère. La présentation d'une durée de vingt minutes consiste à présenter divers projets communautaires que l'organisme souhaite maximiser entre autres la cuisine communautaire et le maintien à domicile.

La présentation est suivie d'une demande de don d'une somme de 10 000 \$ afin de procéder à la mise en œuvre du projet de la cuisine communautaire.

Monsieur le Maire informe le groupe que la demande sera étudiée et une recommandation en découlera.

Le conseiller Arseneau rejoint ses collègues de travail.

3.3 Développement des pôles urbains et de la côte maritime

Le gestionnaire de la croissance et du développement Vincent Poirier procède avec la présentation du mandat de développement des pôles urbains et de la côte maritime de Belle-Baie.

Il explique le contexte, fait un retour sur le plan stratégique, parle de l'approche de l'organisation *Rues Principales* (firme à laquelle on souhaite confier le mandat), des étapes de la démarche et de la gouvernance du mandat.

Il termine en disant que la recherche de fonds est entamée auprès des divers organismes gouvernementaux.

La présentation dure environ 10 minutes.

L'offre de service soumis par l'organisation *Rues Principales* sera recommandée pour adoption lors de la prochaine réunion ordinaire prévue le mardi 15 octobre prochain.

4. CHANSON-THÈME

On demande aux membres du conseil leur intérêt que la municipalité se dote d'une chanson-thème. Une discussion l'an dernier entre le conseiller Frenette et le chanteur-compositeur et guitariste acadien Danny Boudreau avait mené à la composition d'un texte par ce dernier pour une possible chanson-thème pour Belle-Baie.

Le conseil est d'avis qu'une chanson-thème pourrait faire partie de l'identité de la municipalité et est d'accord de poursuivre avec cette initiative, sans toutefois s'engager pour le moment, en formant un comité provisoire comme première démarche.

5. SPCA NOUVEAU-BRUNSWICK – CONTRAT

Le directeur des services aux citoyens Marc-André Godin rappelle aux membres du conseil que le gardien de la *Fourrière Beniro* Patrice Gionet, avait signifié l'an dernier que 2024 serait la dernière année de service de la fourrière. Comme le propriétaire de la Fourrière Beniro a signifié qu'il ne voulait pas vendre les infrastructures permettant l'opération d'une fourrière, la municipalité a approché la *Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux du Nouveau-Brunswick (SPCANB)* pour l'obtention de ses services. Une entente de fourniture de service fut établie à cet effet.

Une copie de cette entente, renouvelable annuellement, a été placée à la disposition des membres du conseil et devra être adoptée lors d'une prochaine réunion publique.

Il ne reste plus qu'à établir un nouvel arrêté municipal sur le contrôle des animaux pour l'ensemble du territoire de Belle-Baie permettant ainsi à la *SPCANB* de mettre en application les règlements de la municipalité concernant les chiens.

6. DEMANDE DE COMMANDITE – GALA D'EXCELLENCE EN AFFAIRES

La municipalité a reçu une demande de commandite de la *Chambre de commerce Chaleur* qui travaille à la préparation de son 26^e Gala annuel des Prix d'excellence en affaire. L'évènement se tiendra le 17 octobre prochain au Danny's Inn de Beresford.

Comme l'évènement est une bonne occasion de faire du réseautage, le conseil est d'accord de faire la même commandite que l'an dernier soit au niveau « or » au montant de 2 000 \$.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 41 sur la proposition du conseiller Doucet.

X *Danica Boudreau*

Danica Boudreau
Greffière adjointe